

Communiqué de presse – 13 février 2012

La suppression des taux de TVA réduits rendra le travail au noir plus attractif

Alors que le relèvement éventuel de la TVA fait débat en Belgique, la Commission européenne semble avoir maintenant l'intention de supprimer tous les taux de TVA réduits. C'est du moins ce qu'annonçait l'hebdomadaire Knack du 8 février. Or supprimer les taux de TVA réduits en vigueur dans la construction, c'est rendre plus attractif le travail au noir et qui dit recrudescence du travail non déclaré, dit nouvelle diminution des recettes de l'Etat, affirme la Confédération Construction.

Selon de précédentes estimations réalisées par la Confédération, l'application du taux de TVA réduit a pour effet qu'une moitié en plus des travaux de rénovation sont facturés. Si l'on prend en compte le poids du segment de la rénovation au sein du secteur de la construction, la disparition des taux de TVA réduits dirigerait 10% de travaux en plus vers le circuit informel. Cela signifie aussi une diminution du PIB de 1%, jusqu'à 50.000 emplois en moins et une diminution des recettes fiscales pouvant s'élever jusqu'à 1,3 milliards. Et ce montant ne pourra jamais être entièrement compensé par les revenus issus d'une TVA plus élevée sur les travaux restant facturés.

Robert de Mûelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction: "L'application d'un taux de TVA de 21% signifie que pour le particulier, le coût de son investissement est majoré de plus d'un cinquième en impôt. En construction, cela représente très vite des sommes très importantes. Si l'on peut bénéficier d'un taux de TVA moins élevé, la motivation de recourir au circuit informel pour certains travaux n'est plus aussi présente. Tout le monde est gagnant : l'entreprise régulière, l'investisseur, les recettes de l'état. "

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.